

Le 27 janvier 2012

Avis aux détenteurs de parts de certains fonds @rgentum et à leurs propriétaires apparents

La Corporation de gestion et de recherche @rgentum (« @rgentum ») et onze fonds communs de placement d'@rgentum (« les fonds @rgentum »)

Comme vous le savez déjà, A. John Page & Associates Inc. a été nommé séquestre et gestionnaire des biens d'@rgentum et des fonds @rgentum par suite de l'ordonnance de Monsieur le juge Campbell de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, rôle commercial, en date du 16 novembre 2005.

Le 29 juillet 2009, nous avons pu verser un paiement de rachat partiel (95 %) aux détenteurs de parts des cinq fonds suivants :

Portefeuille canadien de performance, Portefeuille de revenu, Portefeuille d'actifs à court terme, Portefeuille marché neutre combiné et Portefeuille A/V actions canadiennes (collectivement, les « fonds solvables »).

À cette date, nous avons indiqué que nous espérons être en mesure de racheter le reste des fonds solvables à la fin de cette affectation, mais que le montant versé au titre du rachat pourrait être minimal.

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir de recouvrements supplémentaires pour le compte d'@rgentum et des fonds @rgentum, et nous vous informons que le montant versé au titre du rachat final sera nul; autrement dit il n'y aura aucun paiement supplémentaire.

Nous procédons à liquider notre administration d'@rgentum et des fonds @rgentum et à obtenir l'approbation du tribunal pour que cela entre officiellement en vigueur. Nous prévoyons d'en informer les détenteurs de parts des fonds solvables et leurs propriétaires apparents lorsque cela se produira, mais cela pourrait être dans plusieurs mois.

Veillez adresser toute question à Angela Beard à notre bureau par courriel à acbeard@ajohnpage.com, par télécopieur ou par la poste.

A. JOHN PAGE & ASSOCIATES INC.
SÉQUESTRE ET GESTIONNAIRE D'@RGENTUM ET DES FOND @RGENTUM

A. John Page FCA, CA•CIRP, CIRP
Président